





Association **La Molineuvoise**

Siège social : mairie de MOLINEUF

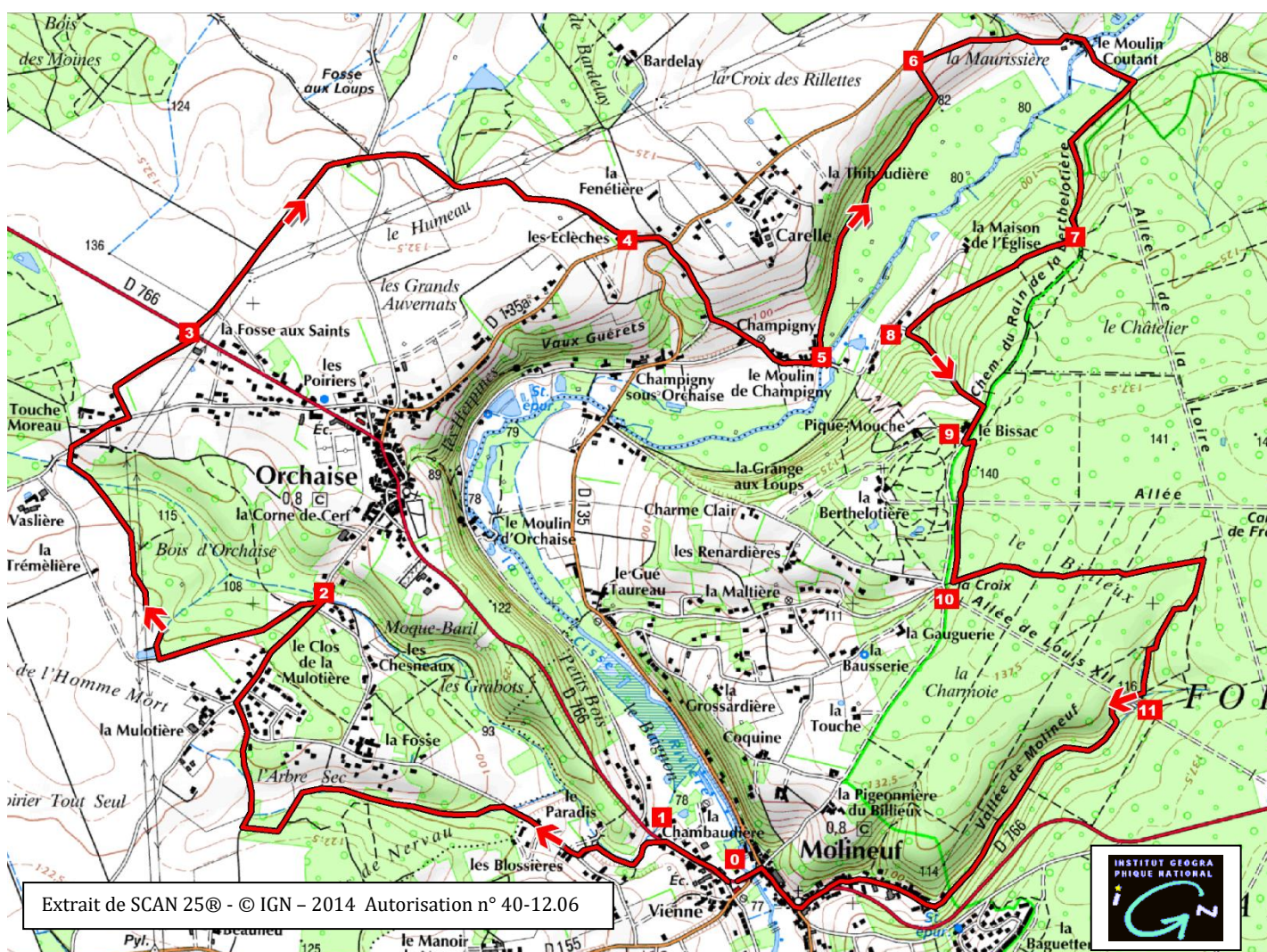
Distance : 14,8 km
Durée du parcours : 4H0
Communes traversées : Molineuf - Orchaise - Chambon/Cisse

Fiche n°4
 Avril 2023

0	0	Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction du village d'Orchaise (RD.766) en marchant sur le trottoir gauche (si vous tournez le dos à la mairie, vous partez vers la gauche vers l'école de Molineuf).
1	0,3km	Au bout de 300m environ, emprunter à gauche un petit sentier qui part en contrebas de la route (photo 1). A l'embranchement, prendre le sentier à gauche qui remonte en pente assez raide pour rejoindre la route dite « chemin des Blossières ». Tourner à droite sur la route et la suivre pendant 300m environ. Prendre le sentier assez large qui part à gauche de la route (photo 2). Le chemin monte le coteau durant 800m environ. A l'embranchement au sommet de la pente, prendre le sentier de droite. Au bout de 350m, le sentier rejoint une route. Continuer tout droit sur cette route puis tourner sur la route à droite (rue de la Mulotière) au carrefour comportant un abris-bus sur l'îlot central. Marcher 500m sur le côté gauche de la route, puis en bas d'une descente, emprunter un chemin herbeux à gauche de la route en face de la rue des Chesneaux. (photo 3)
2	2,7km	Suivre le sentier d'abord à travers bois puis longeant le bois durant 500m environ. Devant une mare, prendre le sentier à votre droite Longeur le bois durant 800m et rejoindre une route goudronnée (rue de Touche Moreau).Au carrefour, prendre à droite la rue de Touche Moreau. Après 60m, prendre à gauche un chemin blanc après le panneau marqué Touche Moreau. Suivre le chemin durant 450m.
3	4,3km	 Traverser la RD.766 et emprunter le chemin blanc en face. (attention : traversée de route dangereuse) Au bout de 130m, laisser le chemin blanc qui part à droite et emprunter tout droit un chemin agricole (chemin de la Fosse aux Saints). Après un virage à droite, traverser la petite route et emprunter un chemin herbeux en face. Rester sur le chemin durant 1km environ jusqu'à rencontrer une route goudronnée (RD.135A). Avancer sur la route jusqu'au carrefour et le traverser.
4	6,0km	Prendre en face le chemin herbeux en face (photo 4) qui descend en pente assez raide le coteau sur 400m de distance environ. En bas de la descente, prendre la route à gauche et continuer sur 400m pour rejoindre le pont de Champigny sur la Cisse (ne pas le traverser).
5	6,8km	 (GR.353A) Prendre le chemin à gauche immédiatement avant le pont (photo 5). Continuer sur le chemin en sous-bois durant 1,2km jusqu'à proximité de la RD.135 en haut d'une côte (attention : à la sortie du bois, ne pas suivre le GR qui part sur la droite).
6	8,5km	A 15m environ de la route, prendre à droite à angle droit le chemin en descente (ne pas aller jusqu'à la route). Descendre le chemin sur 600m jusqu'au moulin Coutant (photo 6). Traverser le pont sur la Cisse et continuer sur le chemin empierré jusqu'à un virage à gauche. Dans ce virage, quitter le chemin et emprunter un petit sentier qui part à droite au pied du coteau et rentre dans la forêt (chemin du rain de la Berthelotière).. Suivre le sentier qui remonte le coteau en pente raide sur 650m.
7	9,4km	Juste avant d'arriver en haut du coteau, quitter le sentier et prendre un petit sentier de forêt qui part à droite (soyez vigilant pour ne pas rater ce petit sentier). Suivre le sentier durant 750m pour arriver dans la vallée au hameau de Champigny (ne pas aller jusqu'à la route en pied de coteau).
8	10,4km	Presque en bas du chemin, prendre à gauche le sentier qui remonte le coteau en pente assez raide. Le suivre jusqu'en haut du coteau et rejoindre une allée assez large (rain de la Berthelotière).
9	11,0km	Un peu après être passé devant une maison (Le Bissac), rentrer en forêt en prenant un petit sentier sur la gauche. Avancer de 30m environ pour rejoindre un sentier forestier et tourner à droite sur ce sentier. Continuer tout droit jusqu'à croiser l'allée forestière de Bégon. La traverser et prendre le sentier en face. Continuer tout droit sur le sentier jusqu'au niveau du carrefour de la Croix.

10	11,4km	Au niveau du carrefour de la Croix, prendre le sentier à gauche à angle droit (ne pas aller jusqu'à l'allée forestière de Louis XII) Au bout de 850m, tourner à droite sur le sentier de forêt vers le sud (limite entre les sections ¹ de forêt 73 et 78). Continuer jusqu'à rejoindre l'allée forestière de Louis XII.
11	13,0km	Traverser l'allée et prendre un sentier en face. Descendre le sentier et rejoindre le fond de la vallée de Molineuf. Continuer sur le sentier jusqu'à la sortie de la vallée marquée par une barrière. Continuer dans la rue de la vallée et rejoindre la RD.766 au carrefour. Continuer tout droit puis, au carrefour, suivre la direction Angers-Orchaise à droite. Continuer tout droit jusqu'au restaurant du pont et tourner à gauche en traversant le pont sur la Cisse pour rejoindre votre point de départ.
0	14,8km	Arrivée

(1) : La forêt est subdivisée en 162 parcelles désignées sous le terme de section. Les n° de section sont le plus souvent marqués sur des arbres le long des allées forestières (chiffre noir sur fond blanc).



1 Photo 1



Entre **1** et **2** Photo 2



2 Photo 3



4 Photo 4



5 Photo 5



Entre **6** et **7** Photo 6